



ADMINISTRATION GENERALE

Le 22 janvier 2024

MESDAMES ET MESSIEURS
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

OBJET : *Convocation au Conseil Municipal*

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

En application des articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le lundi 29 janvier 2024 à 18h00 au KIASMA

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, les synthèses des affaires soumises à délibération du Conseil, un pouvoir et le procès-verbal du conseil municipal du 11 décembre 2024.

Pour rappel et conformément à l'article L 5217-10-4 du CGCT les éléments relatifs au budget primitif 2024 vous ont été transmis le 16 janvier 2024.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Frédéric LAFFORGUE

